

Cyber Resilience Act (IoT) : L'essentiel pour maîtriser les enjeux clés et réussir votre mise en conformité ?

Objectifs :



- Comprendre le cadre du *Cyber Resilience Act*, sur les objets connectés, les logiciels open source.
- Préparer la mise en conformité de ses produits dès la phase de conception/développement et tout au long de leur cycle de vie.
- Organiser la certification de ses produits et services.

Compétences visées :



- Planifier la mise en conformité aux obligations du Cyber Resilience Act.
- Assurer un niveau de cybersécurité approprié.
- Mettre en place les mesures de gouvernance et de sensibilisation nécessaires.

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par les questions de cybersécurité : Dirigeants, DSI, RSSI / FSSI, Responsable Compliance, Acheteurs, etc.

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPLIANCE 03

Comprendre les enjeux du CRA ①

- Appréhender les objectifs cybersécurité pour ses IoT (SaaS, logiciels libres)
- Déterminer le champ d'application pour son IoT
 - produits standards,
 - produits critiques de classe 1 et classe 2
- Comprendre le rôle et les obligations sur les différents acteurs avec les impacts de la distribution hors UE : Fabricants, Importateurs, Distributeurs

Gérer votre mise en conformité ②

- Organiser la conformité avec les différentes phases de R&D, développement, production, livraison et maintenance
- Sécuriser la chaîne de valeur : quel encadrement contractuel ? Quelle évolution des questionnaires fournisseurs ?
- Former, sensibiliser les acteurs de son entité / groupe « *security by design* »

Appréhender les bonnes pratiques ③

- Assurer un suivi du processus de qualité en intégrant les délais réglementaires et les bonnes pratiques de conception
- Gestion de communication auprès des utilisateurs finaux (gestion de crise)
 - Gérer les sanctions
 - Enjeu d'image, de confiance
 - Enjeu financier
 - Enjeu de gouvernance : la responsabilité des dirigeants



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat Sénior Expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

